

Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable

Ville de Vitry-sur-Seine
Exercice 2021

Introduction

En qualité de collectivité de plus de 50 000 habitants, la ville de Vitry-sur-Seine a l'obligation de réaliser un rapport sur sa situation en matière de développement durable chaque année. Celui-ci doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire (Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010).

Ce rapport doit permettre de dresser un bilan des politiques, programmes, actions publiques mais aussi du fonctionnement interne des services et de la gestion du patrimoine de la ville, au regard d'un développement durable. L'objectif est de permettre aux élus de débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire par rapport aux enjeux locaux et aux cinq finalités du développement durable décrites dans l'article L 110 1 du Code de l'environnement.

La collectivité doit tendre vers un développement qui concilie protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. En effet, la finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

Le rapport sur la situation en matière de développement durable de la ville de Vitry-sur-Seine est structuré en 5 parties reprenant les cinq finalités du développement durable définies dans la Loi :

1. Lutte contre le changement climatique
2. Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources
3. Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations
4. Epanouissement de tous les êtres humains
5. Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La plupart des actions décrites sont pilotées par la ville. Néanmoins, certaines sont soutenues par la collectivité mais ne sont pas de sa compétence propre comme par exemple les transports en commun.

Pour faciliter la lecture, chaque action est inscrite dans une seule des 5 finalités du développement durable. Néanmoins, il est évident qu'un grand nombre d'entre elles peut répondre à plusieurs finalités. C'est d'ailleurs l'objectif principal d'un projet s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Sommaire

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif 1. Contribuer à l'atténuation du changement climatique.....	p 4
Objectif 2. Economiser l'énergie dans les bâtiments publics	p 5
Objectif 3. Développer les mobilités durables.....	p 6
Objectif 4. Préserver et développer la nature en faveur d'une ville plus durable.....	p 7
Objectif 5. Réduire l'exposition des habitants au réchauffement climatique.....	p 8
Objectif 6. Dynamiser le tissu commercial en faveur d'une ville plus durable.....	p 9
Objectif 7. Valoriser les énergies renouvelables et de récupération.....	p 10
Objectif 8. Accompagner les habitants dans la transition énergétique.....	p 11

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ – PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Objectif 9. Recenser pour mieux préserver la biodiversité.....	p 12
Objectif 10. Agir et sensibiliser en faveur de la préservation des écosystèmes.....	p 13
Objectif 11. Éviter les déchets pour la protection des milieux et des ressources.....	p 14
Objectif 12. Améliorer le cadre de vie des vitriots par l'amélioration de la propreté.....	p 15
Objectif 13. Améliorer le cadre de vie par la suppression des bacs déchets de l'espace public.....	p 16

COHÉSION ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Objectif 14. Accompagner les jeunes vitriots dans leur parcours vers l'autonomie.....	p 17
Objectif 15. Lutter contre l'exclusion et la précarité.....	p 18
Objectif 16. Renforcer la cohésion entre générations.....	p 19

EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Objectif 17. Impliquer les vitriots dans les projets de la ville.....	p 20
Objectif 18. Accompagner les habitants face à la crise sanitaire.....	p 21
Objectif 19. Intervenir sur l'habitat privé dégradé et lutter contre l'habitat indigne.....	p 22
Objectif 20. Diversifier les usages dans les parcs, squares et jardins de la ville.....	p 23
Objectif 21. Sensibiliser les habitants à la place de la nature en ville.....	p 24
Objectif 22. Eduquer et sensibiliser les enfants au développement durable.....	p 25

DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

RESPONSABLES

Objectif 23. Promouvoir les achats responsables.....	p 26
Objectif 24. Développer une consommation responsable.....	p 27
Objectif 25. Développer les actions en faveur de l'économie circulaire.....	p 28

Conformément à la réglementation, la Ville a réalisé un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) portant sur son patrimoine et ses compétences. Ce bilan, réalisé selon la méthodologie Carbone® de l'Agence de la transition écologique (Ademe), représente un outil d'aide à la décision pour la Ville, en permettant d'identifier les postes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) liés à son activité et de prioriser les actions de réduction à engager dans les prochaines années.

Un bilan carbone « Patrimoine et services » finalisé en 2021

En 2021, la Ville a finalisé, avec l'assistance d'un bureau d'études, son second Bilan Carbone® « Patrimoine et services » sur les données de référence de 2018, le premier se référant à l'année 2012. Ce bilan permet d'estimer les émissions de GES liées au patrimoine et à l'activité de la Ville: consommations d'énergie, déplacements des agents et des usagers des services publics, achats de biens et de services, etc. En identifiant les principaux postes d'émissions de GES, il permet de définir les priorités d'actions et éclaire sur le chemin parcouru et restant à parcourir pour lutter contre le changement climatique.

Avec 36% des émissions, l'énergie des bâtiments est le 1^{er} poste

On comptabilise un total d'émissions de **19 486 tonnes équivalent CO2** en 2018 contre 22 863 tonnes équivalent CO2 (TeqCO2) en 2012 soit une diminution des émissions de près de 15% (**13% à périmètre identique**).

Par ordre décroissant, les principaux postes d'émissions de GES de la Ville, présentés dans le graphe ci-contre, sont :

1. Les consommations d'énergie pour le fonctionnement des bâtiments municipaux ;
2. Les achats généraux et achats de matériel et de services ;
3. Les déplacements professionnels et domicile-travail des agents, les déplacements des usagers et sorties organisées par la Ville.

Une baisse de 21% des émissions sur l'énergie des bâtiments

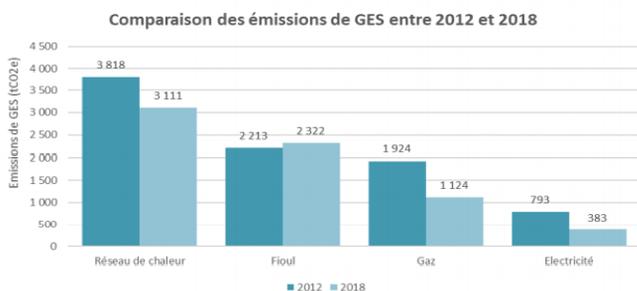
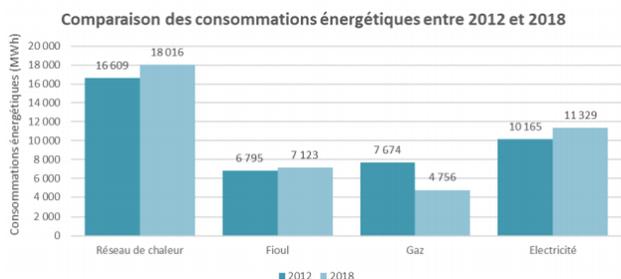
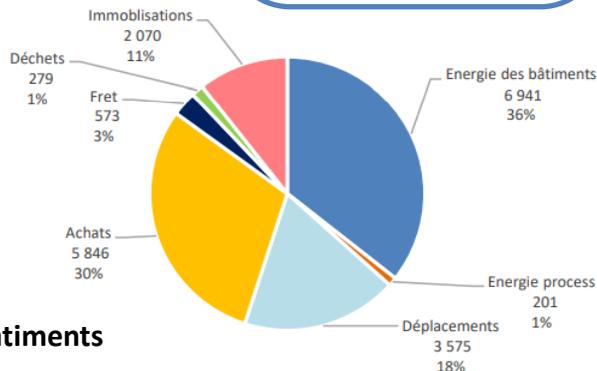
La diminution des émissions de GES de la Ville s'explique en grande partie par celle observée sur l'énergie des bâtiments. **La baisse de 21% des émissions** sur ce poste est due à la diminution du recours au gaz au profit du réseau de chaleur et de l'électrique ainsi qu'au « verdissement » du mix énergétique du réseau de chaleur et d'électricité. Elle s'explique aussi par les actions de rénovation énergétique qui ont permis une baisse des consommations d'énergie rapportées à la surface de 215 à 180 kWh/m².

BILAN CARBONE
Résultats 2018 et évolution / 2012

19 486 TeqCO2
contre 22 863 en 2012

↘ **13%** des émissions à périmètre constant

↘ **21%** des émissions sur l'énergie des bâtiments



Evolution en consommations d'énergie et en émissions de GES du premier poste « ENERGIE DES bâtiments »

Dans le cadre de sa politique d'optimisation énergétique, la ville de Vitry-sur-Seine a mis en place depuis 2009 de nombreuses actions en faveur des économies d'énergie dans son patrimoine, contribuant ainsi à la réduction des coûts et des émissions de gaz à effet de serre. L'année 2021 est consacrée à l'établissement d'un nouveau diagnostic afin d'établir un schéma directeur énergétique et atteindre ainsi les objectifs ambitieux du décret tertiaire.

Une politique d'optimisation énergétique définie en 2011

En 2011, un Conseil d'Orientation Energétique (COE) a été réalisé afin de réduire les consommations d'énergie des bâtiments communaux. Cette étude a permis de définir un état des lieux du parc ainsi qu'un programme pluriannuel d'investissement (PPI) afin de mettre en œuvre les actions.

C'est dans ce cadre qu'ont été engagés de nombreux travaux, dont :

- Mise en place de la Gestion Technique des Bâtiments (GTB)
- Remplacement de menuiseries extérieures,
- Réhabilitation énergétique de la crèche du 8 mai 45 en 2015,
- Installation d'économiseurs d'eau afin de réduire les débits d'eau
- Remplacement de menuiseries extérieures vétustes en double vitrage sur 6 équipements : écoles maternelles Makarenko, Petite Saussaie et Cotton, écoles élémentaires Cachin et Moulin et crèche du Château.

L'objectif fixé de **10% de diminution globale des consommations d'énergie** en 2020 par rapport à 2012 a ainsi été atteint.

Un nouveau diagnostic lancée en 2021 pour définir un plan stratégique et atteindre les objectifs du décret tertiaire

Le décret tertiaire, en vigueur depuis octobre 2019, fixe des échéances de réduction de consommation : 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. Afin d'évaluer les conséquences sur son patrimoine, la ville a lancé en 2021 une phase d'audit thermique, dans l'objectif d'établir un Schéma Directeur Energétique en 2022. Celui-ci permettra de proposer des scénarios pour engager les actions sur le long terme et atteindre les objectifs du décret tertiaire : changement comportemental, rénovation des enveloppes et des chaufferies, etc.

Afin de mener une politique ambitieuse et d'engager la ville dans une démarche ISO 50 001, de nombreuses subventions ont été sollicitées vers la FNCCR, la MGP et l'ATEE. La ville a ainsi candidaté à 2 Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) SEQUOIA et MERISIER lancés par le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique). Son projet a d'ores et déjà été retenu sur les 2 AMI.

BILAN DU CONSEIL D'ORIENTATION ENERGETIQUE

↳ **10% de la
consommation
énergétique entre
2012 et 2020**

BILAN DES TRAVAUX ENTRE 2014 ET 2019:

**Gestion Technique
des Bâtiments :**

**160 k€/an
d'économies**

**Double vitrage sur 6
équipements :**

**- 10%/an/bâtiment
de consommations
d'énergie**

Economiseurs d'eau:

**36 k€/an
d'économies**

Les travaux de remplacement des menuiseries en 2021

Les travaux de remplacement des fenêtres, châssis et portes à simple vitrage par du double vitrage ont concerné 2 écoles au cours de l'été :

- Ecole élémentaire Eugénie Cotton (voir photo à droite) : rénovation des menuiseries de la façade nord sur 4 niveaux et les façades de deux pignons ;
- Ecole Maternelle Victor Hugo : rénovation d'une partie des menuiseries extérieures.



La décision de s'engager vers une étude globale de la politique cyclable a été prise en 2018 par la Ville afin d'accompagner l'arrivée de Vélib' sur la commune et répondre aux attentes des riverains. Dans ce cadre, une étude est en cours pour l'élaboration d'un plan vélo communal. Différentes actions en faveur des mobilités durables ont également été réalisées en 2021 dans les écoles.

Le développement des services Vélib'

Les 13 stations Vélib' déployées en 2019, ont vu leur usage exploser en 2020 dans le contexte des grèves puis de la crise sanitaire. Une autre station a été installée fin 2020 et trois autres sont prévues dans les prochaines années. D'autre part, suite au constat du recours massif du Vélib' électrique à Vitry (75% des locations), le contrat devrait évoluer pour augmenter la part de ce type de vélo dans les stations.

L'élaboration du plan vélo communal

Le plan vélo en cours d'élaboration a fait l'objet d'une concertation en juin 2021 via la plateforme de participation en ligne de la ville. Cela a permis d'échanger avec les habitants et recueillir les témoignages sur la pratique cyclable à Vitry avec plus de 120 personnes inscrites à la concertation. D'autre part, en juillet-août 2021, la Ville a fourni à des cyclistes volontaires des mini-caméras (GoPro) pour filmer leur trajets à vélo. L'objectif est d'identifier les itinéraires à cibler en priorité. Enfin, les travaux de signalisation des doubles sens cyclables ont été finalisés fin 2021 sur l'ensemble des linéaires en zone 30.

La promotion des modes de déplacement durable dans les écoles

Afin de diminuer l'usage de la voiture et favoriser la circulation douce sur le chemin de l'école, la Ville a mené plusieurs expérimentations :

- Définition d'un plan d'équipement de parkings à vélos dans les écoles avec identification des écoles volontaires et recensement des besoins, à partir des enseignements de l'installation de ce type d'équipement à l'été 2021 à l'entrée du groupe scolaire H. Wallon.
- Expérimentation de la piétonisation de la rue donnant accès à l'école maternelle Joliot Curie au moment des grands mouvements scolaires (matin et soir). Après un bilan positif démontrant une sécurisation des entrées/sorties et une réappropriation par les usagers de l'espace urbain en allant à l'école, un test a été réalisé dans les écoles élémentaires Makarenko A et B.

BILAN DES ACTIONS EN FAVEUR DU VELO

14 stations Velib'
+ 1 200 abonnés entre
août 2019 et août 2020

15 km pistes cyclables
dont **10 km** sur voie communale

100% doubles-sens cyclables en zone 30 signalisés

INDICATEURS 2021

Parkings à vélos :
5 écoles (enseignants)
1 école test (parents)

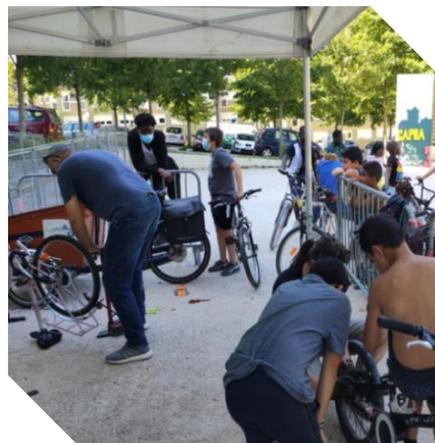
1 école avec une rue piétonnisée

13 ateliers réparation vélos (contre 8 en 2020)
206 vélos réparés

Ateliers d'autoréparation de vélos avec la Cyclofficine

Depuis 2019, la ville organise avec la Cyclofficine et en partenariat avec les bailleurs et centres sociaux concernés, des ateliers participatifs où les habitants apprennent à entretenir et réparer leur vélo. Les bénéfices sont multiples : promotion des mobilités moins polluantes et actives, réemploi de pièces de vélos usagés, facteur d'émancipation et de cohésion sociale.

De mai à octobre 2021, 12 ateliers ont été organisés dans les 4 quartiers prioritaires de la ville et 1 atelier au Port à l'Anglais. On constate une bonne fréquentation des ateliers avec plus de 200 personnes venues réparer leur vélo avec l'aide de l'association.



Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'urbanisme (PLU), la ville a inscrit l'objectif de « favoriser la diminution des températures en ville (diurnes et nocturnes) en s'appuyant sur la trame verte et bleue ». Elle poursuit ainsi ses actions de protection de la trame verte, en complémentarité de celles de développement de son patrimoine arboré.

Un plan local d'urbanisme en faveur de la nature en ville

La Ville de Vitry-sur-Seine a porté les enjeux de lutte contre le changement climatique dans le plan local d'urbanisme. En cohérence avec les actions menées dans les années précédentes, par lesquels Vitry-sur-Seine a développé une ambitieuse trame verte et bleue, le Conseil Municipal et le Conseil Territorial ont approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme de Vitry-sur-Seine qui est entrée en vigueur en 2021.

De ce fait, la nature gagne sa place en ville et chaque quartier, chaque parcelle, et chaque projet y contribue. Le règlement du PLU protège davantage la trame verte avec près de 12 ha supplémentaires de zone N dédiée à la nature et l'augmentation des coefficients minimum d'espaces verts requis permettant une protection des jardins privés pavillonnaires. Il comprend également 87 arbres et 26 km d'alignements remarquables. Leur inscription dans le PLU a pour objectif de préserver le patrimoine arboré, privilégier leur maintien et leur renouvellement.

La replantation du patrimoine arboré et une gestion optimisée

Le patrimoine arboré géré par la Ville représente 6 570 sujets, comprenant des arbres taillés en rideaux et les arbres taillés en port libre (voir le bilan détaillé ci-dessous). Sauf exception, chaque sujet abattu est replanté. La diversification d'essences indigènes et d'essences mellifères est favorisée. Face au réchauffement climatique, la plantation d'essences résistantes à la hausse des températures est également expérimentée avec la plantation de nouvelles essences méditerranéennes.

Poursuivre l'ambition d'une trame verte et bleue structurante à toutes les échelles de la ville pour le bien-être des vitriots et la biodiversité



PLU REVISE 2021

Protections :

+12 ha classés en zone N pour un total de **158 ha**

87 arbres et 26 km d'arbres alignés

Prescriptions :

50 % de la surface de terrain en espace vert de pleine terre en quartier à dominante pavillonnaire

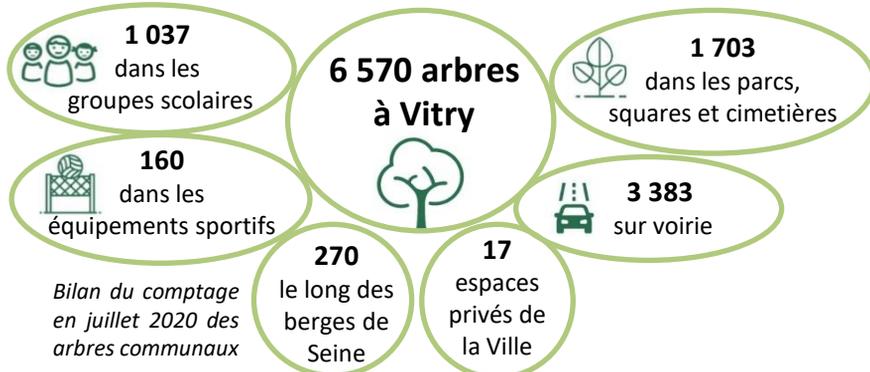
60 à 85 % de toitures végétalisées dans les nouveaux quartiers (ZAC)



Ecole Paul Langevin : Larges fosses de plantation pour réduire la minéralisation des surfaces



Ecole Paul Langevin : Plantations en port libre pour compenser l'abattage d'arbres taillés en rideaux (gestion onéreuse et peu écologique)



INDICATEURS

1 arbre abattu = 1 arbre replanté

70 arbres abattus en 2020

76 arbres plantés en 2021

Plantations de la Ville. Ne tient pas compte des bilans des opérations d'aménagement (en cours de collecte)

Réduire l'exposition des habitants au réchauffement climatique

La lutte contre les "îlots de chaleur" s'inscrit dans la politique d'adaptation au réchauffement climatique qui fait partie des axes stratégiques du Programme Communal Energie Climat. Dans ce cadre, une étude sur la surchauffe urbaine a été lancée en 2021 afin d'identifier les lieux particulièrement exposés. La Ville mène également depuis de nombreuses années des actions en faveur du rafraîchissement urbain, en particulier en augmentant la place de l'eau dans la ville.

Un diagnostic de la surchauffe urbaine lancé en juin 2021

Afin d'identifier les lieux particulièrement exposés à la surchauffe urbaine, la ville a réalisé, avec l'assistance d'un bureau d'études, un diagnostic de la surchauffe urbaine de juin à septembre selon trois phases :

- Cartographie des zones à enjeux via l'analyse des caractéristiques morphologiques et de thermographies satellitaires ;
- Campagne de mesures à partir de capteurs installés durant l'été ;
- Observation des pratiques et enquêtes auprès des usagers.

Ce diagnostic de la surchauffe urbaine permettra à la Ville de prioriser des actions de rafraîchissement en fonction de la vulnérabilité des sites.

L'inauguration de la résurgence de la source de la petite Saussaie en octobre 2021, projet emblématique du retour de l'eau à Vitry

La résurgence de la source de la Petite-Saussaie marque le retour de l'eau en ville et est l'aboutissement d'un projet de plus de dix ans. Elle illustre le projet d'aménagement durable de la ville qui intègre la nature et le patrimoine paysager dans ses réalisations urbaines.

Inaugurée le 16 octobre 2021, la résurgence de la source de la petite Saussaie recrée une liaison verte et bleue en dévoilant le cours d'eau sur trois sites de la ville, entre le parc départemental des Lilas et le parc Frédéric Joliot-Curie, contribuant ainsi au rafraîchissement urbain.

L'installation de dispositifs d'eau dans les espaces publics

Débutée en 2019, la démarche d'installation de dispositifs d'eau sur la ville s'inscrit dans les enjeux de lutte contre le réchauffement urbain, en complémentarité des actions de végétalisation. Les dispositifs d'eau sont le résultat d'un travail collaboratif entre les deux directions de la ville en charge des espaces verts et de l'espace public. On comptabilise en 2021 :

- **6 dispositifs pérennes implantés sur la ville** : Square de la Fraternité, Parc Daniel Féry, Square Emmanuel Chabrier, Square Charles Fourier, Parvis de l'école Eugénie Cotton et mail Abbé Roger Derry.
- **3 dispositifs temporaires installés chaque été** : Parc du Coteau-Marcel Rosette, Parc Frédéric Joliot-Curie et voie piétonne Marguerite Duras.



Inauguration de la source de la Petite Saussaie, ici à la fontaine Clément-Perrot, le 16 octobre

ACTIONS DE RETOUR DE L'EAU EN VILLE

Résurgence source de la petite Saussaie: environ 100 mètres linéaires d'eau découverts

9 dispositifs d'eau :
6 pérennes
3 supplémentaires en été



Dispositif d'eau pérenne dans le square de la Fraternité (brumisation)



Dispositif d'eau pérenne dans le Parc Daniel Féry (aspersion)



Dispositif d'eau temporaire au parc Le Coteau-Marcel Rosette (brumisation)

Etalement des espaces commerciaux périphériques et devenir des centres urbains : l'urbanisme commercial a des conséquences sur l'organisation urbaine et la qualité des paysages. Le commerce de proximité, impactant les déplacements et leur pollution, est un élément structurant du tissu urbain. Redynamiser l'attractivité commerciale, conforter et revitaliser l'existant, aménager la ville et diversifier l'offre pour que les vitriots puissent accéder aux produits et services dont ils ont besoin... autant d'objectifs inscrits dans le Plan Action Commerce de la Ville.

Un Plan Action Commerce de 63 actions validé en juin 2017 selon quatre axes :

- Aménager un territoire favorable au commerce
- Favoriser l'attractivité des commerces
- Revitaliser le commerce par le dialogue et la mutualisation
- Mettre en place un observatoire du commerce

De nombreuses actions concernent la consolidation et la requalification des tissus commerciaux existants pour produire un développement urbain cohérent. La prise en compte du commerce dans les dispositifs de planification est essentielle à l'organisation de la ville autour de centralités confortées, des lieux d'échange ouverts porteurs de cohésion sociale.

De nouvelles initiatives pour lutter contre les vitrines vacantes

Depuis 2020, de nombreuses réalisations ont émergé afin d'installer des activités éphémères dans les vitrines vacantes : expositions et spectacles, ouverture d'une boutique éphémère proposant, à la semaine, des produits et services souvent inexistant sur le territoire.

L'aménagement des locaux en faveur d'un développement durable

Le partenariat avec les porteurs de projet et les bailleurs, sociaux ou commerciaux ainsi que le droit de préemption et la rétrocession qui s'ensuit après des appels à candidature, permettent aussi l'installation d'activités plus environnementales et sociales. L'ouverture de la Cyanopsitta au Port-à-l'Anglais, tiers-lieu engagé qui fait épicerie équitable et vend des produits culturels de seconde main, ou la préemption du magasin Phildar rétrocédé à une épicerie bio, vrac et local « Les Mains dans la Terre » en 2021 en sont des exemples. Les acteurs du Bio et de l'ESS sont accompagnés dans ce cadre.

D'autre part, le travail mené avec les aménageurs, promoteurs et grandes enseignes, permet d'orienter les projets selon les principes d'un développement durable, par exemple en favorisant le recours aux matériaux responsables, à l'emploi local ou aux contrats d'insertion.

INDICATEURS au 1^{er} janvier 2021

Une augmentation des commerces :

682 commerces de proximité

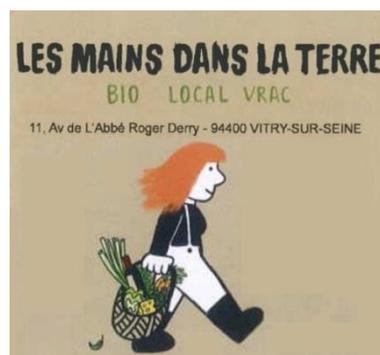
776 cellules commerciales

+ **40** par rapport à 2017

+ **71** par rapport à 2008

Une baisse du taux de vacance : 10%

contre 14,5% en juin 2017



Une forte mobilisation des citoyens

Le Plan Action Commerce s'appuie fortement sur la participation citoyenne. Ainsi, la boutique éphémère communale « Le Passage » a fait l'objet d'une consultation publique en mars 2021 tandis qu'un vote citoyen a été organisé dans le cadre du jeu-concours « Vitry'nes en fête ! » en décembre 2020.

Le réseau de chauffage de Choisy-Vitry alimente 24 000 équivalents-logements dont 80% localisés à Vitry. La chaleur pouvant être générée à partir de toutes les énergies existantes, fossiles comme renouvelables, ce réseau représente un levier important pour changer le mix énergétique en faveur des énergies renouvelables et de récupération.

Le Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain de Choisy-Vitry, un outil de gestion public et local

Le Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain de Choisy-Vitry (SICUCV) est un syndicat à vocation unique (SIVU) chargé d'exercer la compétence de gestion du service public de chauffage urbain dans le périmètre des villes de Choisy-le-Roi et Vitry-sur-Seine. Le territoire de compétence du Syndicat regroupe en 2020 une population de 146 000 habitants.

Une volonté de développer le réseau de chaleur urbain

Avec la mise en œuvre d'un plan patrimonial de développement, en partenariat avec l'ADEME et la Région, le réseau a raccordé des nouveaux bâtiments pour 21 000 kW de 2005 à 2020, soit 15% de puissance souscrite supplémentaire.

L'évolution du mix énergétique en faveur des énergies renouvelables et de récupération et d'une TVA réduite

L'approvisionnement énergétique du réseau est issu pour 75% de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) et, depuis 2015, pour 25% de la récupération de chaleur sur l'Unité de Valorisation des Déchets de Rungis. **Le taux d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) progresse de 43% en 2013 à 64% en 2018 et 69% en 2020**, ce qui représente un bénéfice écologique mais aussi social puisqu'un taux supérieur à 50% permet une **TVA réduite à 5,5% sur la consommation énergétique** et un allègement de charges pour les usagers.

Le SICUCV mène une réflexion pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles et densifier le raccordement au réseau à travers la réalisation d'un schéma directeur. L'ambition est d'améliorer le bilan environnemental du réseau en distribuant plus d'énergies renouvelables et de récupération et en s'adaptant aux nouvelles normes énergétiques des bâtiments. Des études permettent ainsi d'envisager l'exploitation de la géothermie sur les ZAC à l'Est de Vitry.



Le chauffage urbain, un choix écologique et social avec 69% d'EnR&R en 2020 permettant une TVA réduite à 5,5%

INDICATEURS 2021
440 TeqCO2 évités grâce à 2 nouveaux raccordements

Deux importants raccordements à Vitry en 2021

En 2021, deux raccordements importants au réseau de chaleur urbain ont été opérés sur Vitry :

- L'Eco-campus situé dans la ZAC Chérioux : 1 152 kW de puissance souscrite / 1 267 MWh de consommation annuelle de chaleur
- La Cité des Combattants (457 logements) qui passe d'un approvisionnement au gaz à celui du réseau : 2 100 kW de puissance souscrite / 3 130 MWh de consommation annuelle

Ces 2 opérations représentent au total 3 253 kW de puissance en plus, soit +1,95 % par rapport à 2020. **Elles permettront d'éviter 440 tonnes d'équivalents CO2 par an par rapport à la solution gaz.**



Depuis sa création en 2007, la Ville passe des conventions avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, afin de mener des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. En 2019, elle a décidé de renforcer l'accompagnement des copropriétés dans leur projet de rénovation et la lutte contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Elle a également soutenu des actions de sensibilisation auprès du grand public.

La convention avec l'agence de l'énergie du Val de Marne

Pour les années 2019-2020-2021, les principales actions menées par l'Agence de l'énergie dans le cadre de la convention ont été les suivantes :

- Informations et conseils auprès des habitants avec 2 permanences info-énergie par mois organisées à l'hôtel de ville : **35 à 40 rendez-vous par an** ;
- Sensibilisation des scolaires aux économies d'énergie dans le cadre du projet « les p'tits vitriots défient l'avenir » : **8 à 14 ateliers réalisés par an** ;
- Sensibilisation des vitriots lors d'évènements organisés par la Ville : 5 animations au total, la situation sanitaire ayant limité ce type d'actions ;
- Accompagnement de 16 copropriétés sur leur projet de rénovation via l'outil CoachCopro et organisation de balades thermiques auprès de 2 copropriétés volontaires (voir le zoom présenté en fin de page).
- Lutte contre la précarité énergétique par la réalisation de visites à domicile chez les ménages identifiés par le CCAS : **6 à 20 visites par an**.

L'action du CCAS sur la lutte contre la précarité énergétique

Le CCAS a un rôle important pour identifier les ménages en situation de vulnérabilité et les orienter vers l'Agence de l'Energie qui les aide à faire des économies d'énergie, de charge et d'eau lors de visites à domicile.

Il porte également **4 dispositifs en matière d'aide à l'énergie et à l'eau**. C'est dans ce cadre que le CCAS instruit, pour le compte du Département, les Fonds de Solidarité Habitat FSH Energie et FSH Eau et gère 2 aides municipales : Eau solidaire et l'Aide Municipale aux Impayés d'Énergie (AMIE), qui permettent de compléter les aides départementales.

Les Volontaires de la Transition Énergétique (VTE)

La Ville a renouvelé la convention de partenariat avec Enedis et Unis-Cité avec un soutien de 7 000 euros permettant de mobiliser **16 jeunes** en service civique d'octobre 2020 à juin 2021. Ce programme a un double objectif : favoriser l'insertion de jeunes via le service civique et transmettre aux vitriots des écogestes permettant de faire des économies d'énergie. Les VTE ont ainsi réalisé **69 actions** (pied d'immeubles, animations au marché du centre ville et dans les centres sociaux, etc.) durant lesquelles **près de 300 personnes ont été sensibilisées**.

L'organisation de balades thermiques auprès de copropriétés

Dans le cadre de sa convention avec l'Agence de l'énergie, la Ville a organisé des balades thermiques sur 2 résidences volontaires en 2021. Les thermographies réalisées à l'aide d'une caméra thermique permettent de visualiser les déperditions de chaleur (visibles à droite le long du conduit de la cheminée et au niveau des fenêtres sur une résidence) et ainsi sensibiliser les copropriétaires à la nécessité d'engager des travaux de rénovation énergétique

INDICATEURS 2021

Agence de l'énergie :

39 rendez-vous permanences

20 visites à domicile

14 ateliers auprès des scolaires contre 8 en 2018

Le CCAS mobilisé sur

4 aides dont **2** municipales :

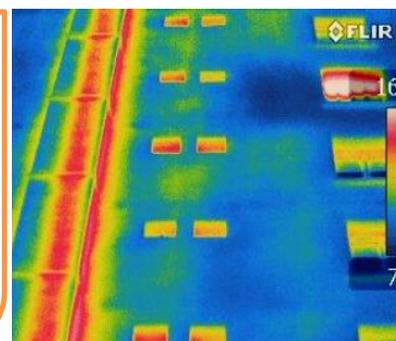
4,5 k€ Eau solidaire

12 k€ Aide Municipale aux Impayés d'Énergie

Insertion+écogestes:

300 habitants sensibilisés par

16 Volontaires de la Transition Énergétique



Afin de mieux préserver la biodiversité, la Ville agit pour améliorer la connaissance de son patrimoine naturel en participant à des inventaires des espèces sauvages sur son territoire. Elle a ainsi doublé le nombre de protocoles et le nombre de sites concernés en 2021 par rapport à 2020.

4 protocoles pour le recensement des espèces sauvages

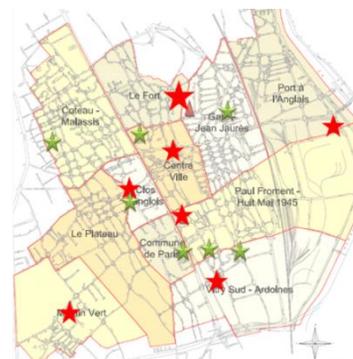
La Ville participe depuis 2018 à deux protocoles de recensement de la biodiversité, pilotés par le Museum National d'Histoire Naturelle, afin de mieux connaître notre patrimoine naturel et de mesurer l'impact de l'évolution de ses pratiques d'entretien, notamment l'arrêt des tontes des pelouses en faveur de fauches tardives :

- protocole Propage : recensement des papillons
- protocole Florilèges : recensement des plantes de prairies

Dans les quartiers, la Ville a doublé le nombre de sites concernés par des protocoles pour passer de 7 à 14 sites.

La Ville participe en 2021 à deux nouveaux protocoles de recensement de la biodiversité, pilotés par le Museum National d'Histoire Naturelle, afin de développer les connaissances relatives à son patrimoine naturel :

- Protocole Spipoll : suivi photographique des insectes pollinisateurs mis en place sur les 7 sites initiaux (un par quartier), afin d'évaluer les interactions entre les plantes et les insectes.
- Protocole Steli : suivi temporel des libellules effectué sur le nouvel aménagement de la résurgence de la source Petite Saussaie dans le parc F. Joliot-Curie afin d'évaluer les populations d'Odonates.



★ Sites de protocoles initiaux
 ★ Nouveaux sites de protocoles

INDICATEURS 2021

4 protocoles
 contre 2 en 2020

14 sites concernés
 contre 7 en 2020



L'année 2020 a été marquée par un épisode printanier sans pluie, ce qui a fortement impacté la floraison et l'offre en nectar, dont se nourrissent les papillons. Nous observons seulement deux espèces (les plus fréquentes) sur l'ensemble des sites de la ville : celles qui pondent sur des plantes-hôtes fréquentes, des essences de la famille des *Brassicaceae* (ex-crucifères) pour la Piéride, les trèfles pour le Lycène bleu.



FLORILÈGES Prairies urbaines

Nous constatons l'apparition de nouvelles espèces telles que la Véronique de Perse et la Véronique luisante. Pourtant d'une manière générale, nous avons perdu en biodiversité. Sur les sites ayant pu être relevés, le nombre de végétaux trouvés est constant et il apparait des essences bioindicatrices révélant un sol saturé en matière organique.



Le Suivi Temporel des Libellules (STELI) est co-piloté par le MNHN, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, l'OPIE et la SFO. Ce projet s'intègre dans le Plan national d'actions en faveur des odonates et le programme Vigie-Nature. L'objectif du STELI est de suivre l'évolution des populations d'Odonates à l'échelle nationale afin de diagnostiquer les causes de variation, en s'appuyant sur des réseaux d'observateurs volontaires.



Le Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs (SPIPOLL) s'adresse à tous. Ce protocole a pour but d'étudier les réseaux de pollinisation, c'est à dire les interactions complexes entre plantes et insectes, mais aussi entre les visiteurs des fleurs eux-mêmes. Il n'y a pas de contraintes de lieux, ni de passage, tant qu'il y a au moins une fleur à observer, pendant 20 minutes en photographiant les visiteurs des fleurs de l'espèce végétale choisie.



La Ville mène de nombreuses actions en faveur de la nature qu'elle cherche à valoriser à travers le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » de l'Office Français de la Biodiversité. A travers l'implantation de sites de pâturage urbain ou de potagers pédagogiques, elle sensibilise également les habitants aux enjeux de préservation des écosystèmes.

Vitry, Territoire engagé pour la Nature

Afin de valoriser les actions menées par la Ville en faveur de la nature, la Ville de Vitry-sur-Seine a candidaté début 2021 au dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » piloté par l'Office Français de la Biodiversité. Ce travail a réuni de nombreuses directions de services de la Ville afin de synthétiser tous les efforts entrepris à tous les niveaux d'interventions selon trois grands axes : planification et aménagement ; gestion et suivi ; citoyenneté et biodiversité.

L'engagement de Vitry dans le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » a été officiellement reconnu le 30 novembre 2021 par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB). Cela permettra à la Ville de bénéficier d'un accompagnement spécifique de l'ARB pour mener à bien le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale en 2022.

Le développement du pâturage urbain avec 4 nouveaux sites

Le pâturage urbain est présent depuis 2015 dans l'école Henri-Wallon qui dispose d'une zone de pâturage de 1 800 m². Fort de cette expérience, au printemps 2021, **quatre nouveaux sites de pâturage** ont été installés au sein de la ville, portant la **surface totale de pâturage urbain à 9 000 m²** :

- 2 groupes scolaires (Paul Langevin et Victor Hugo) accueillent 3 moutons à proximité des cours ;
- Le terrain Edouard Til accueille les chevaux et poneys en partenariat avec le centre équestre « TOUS EN SELLE ».
- 1 réserve foncière rue Meissonnier est dédiée à l'hivernage de moutons.

Les animaux sont accueillis pendant la période de pousse de la prairie, soit du printemps à l'automne.

La création de potagers pédagogiques dans les parcs municipaux

La Ville a aménagé **deux potagers pédagogiques municipaux** dans deux grands parcs de la ville : le parc du Coteau-Marcel Rosette et le parc Frédéric Joliot-Curie.

Ils sont supports de culture de plantes comestibles, de plantes compagnes et de plantes aromatiques et destinés aux usagers, sur un principe de libre cueillette. Ils illustrent par ailleurs les différentes formes de cultures potagères : en pleine-terre, en bac, sur butte fertile.

Ils permettent la tenue d'ateliers pédagogiques et de formation. La sensibilisation aux pratiques liées au jardinage s'appuie sur des supports indispensables au jardinage économe et naturel : composteur, récupérateur d'eaux pluviales, hôtels à insectes, murets de pierres sèches, prairies fleuries, illustrant que cet espace est un écosystème à part entière. Comme tout site d'agriculture urbaine, ces potagers sont l'illustration de la multifonctionnalité des sites de comestibles.

INDICATEURS 2021

9 000 m² de
pâturage urbain

Surface x 5 par
rapport à 2020

4 nouveaux sites

+ 660 m² de surface
de potagers
pédagogiques dans
les parcs municipaux



Nouveau site de pâturage urbain
sur le terrain Edouard Til



Plantes compagnes au parc
du Coteau-Marcel Rosette

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas... Reconsidérer un objet dont on souhaite se débarrasser, non comme un déchet, mais comme une ressource, est primordial pour réduire la consommation de ressources naturelles et limiter le recours à l'enfouissement et à l'incinération. La Ville incite les habitants à réduire leurs déchets à travers le déploiement de solutions de compostage et de collectes d'objets et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation.

La promotion du compostage individuel et collectif

En 2012, la ville a lancé l'initiative de proposer aux vitriots du matériel ainsi que des formations pour les aider à transformer leurs déchets alimentaires en compost. Suite au transfert de compétence, cette action est pilotée depuis 2016 par l'EPT pour le compte de la Ville.

En 2021, **166 composteurs et lombricomposteurs ont été distribués** aux habitants. Le compostage collectif continue également de se déployer avec **8 nouveaux sites** (3 établissements publics et 5 habitats collectifs). On comptabilise ainsi 64 sites de compostage partagé installés sur la ville depuis 2012, dont **54 sites fonctionnels** (26 dans l'habitat collectif et 28 dans les établissements publics) et 10 sites abandonnés.

Cette distribution de matériel s'accompagne d'une action de communication et de formation au compostage. Un courrier a été envoyé en 2021 à tous les vitriots pour les inciter à composter. Au total, ce sont **162 personnes**, dont 107 enfants, qui ont été formées au compostage, au cours de 3 séances de formation et de 8 ateliers réalisés dans des structures associatives et publiques par les animateurs déchets.

Au total, depuis 2012, ce sont près de 1 900 composteurs individuels qui ont été distribués et 34 séances de formation qui ont permis de former 1 161 personnes lors de cette distribution.

Un nouveau dispositif de collecte d'objets en bon état en pied d'immeuble

4 opérations de collecte d'objet en bon état ont été organisées en septembre et octobre 2021 au square Balzac et à la résidence Les Monis. 65 personnes sont venues déposer **1 060 Kg d'objets**, essentiellement des textiles, des déchets d'équipements électriques et électroniques et des livres. Tous ces objets ont été récupérés par la ressourcerie La Pagaille. Environ 190 personnes ont également participé aux ateliers autour du réemploi proposés lors de ces opérations de collecte.

Un programme de la SERD ambitieux

15 animations ont été proposées lors de la semaine européenne de la réduction des déchets du 20 au 27 novembre. Une visite de l'atelier Rejoué et une troc party ont été organisées ainsi qu'une animation sur le gaspillage alimentaire au magasin Auchan qui a permis de sensibiliser 30 personnes. Plusieurs ateliers ont été proposés au centre social municipal « Maison des Vitry'haut » en partenariat avec des associations : bar à eaux, customisation de vêtements, jeux vidéo recyclés, goûters anti gaspi, « repair » café. Une trentaine de personnes ont pu profiter de ces activités en faveur de l'économie circulaire.



Formation au compostage dans
une école

INDICATEURS 2021

**54 sites actifs de
compostage collectif
dont 8 nouveaux**

**166 composteurs
individuels
distribués**

**162 personnes
formées au
compostage**

**1 tonne d'objets
récupérés au cours
de 4 collectes**



Collecte d'objets en pied d'immeuble

Améliorer le cadre de vie des vitriots par l'amélioration de la propreté

La propreté de l'espace public et privé est une attente forte exprimée par les vitriots. La Ville a mis en place un certain nombre d'actions afin de lutter contre les dépôts sauvages et améliorer la propreté, à travers notamment la création d'une brigade propreté en 2018 et l'organisation d'opérations de nettoyage.

La lutte contre les dépôts sauvages

Avec 2 425 tonnes de déchets collectés sur le domaine public au 31 août 2021, on note une **baisse de 7 % des quantités** par rapport à la même période en 2020. Une baisse de 3% avait déjà été observée entre 2019 et 2020. Cela comprend les dépôts sauvages, les déchets de balayage ainsi que les corbeilles de rue. On constate une amélioration sur certaines rues : rue Verte, rue Glacière ... mais aussi des points durs qui persistent : voie Fragonard, rue Tortue, avenue Albert Thomas.

L'application mobile «Vitry ma rue» déployée fin 2020 permet de signaler un problème sur l'espace public et d'apporter une réponse plus efficace de la ville aux signalements. En moyenne, **330 signalements par mois concernent la propreté**.

Les enquêtes de la brigade propreté ont permis de sensibiliser en 2021 **plus de 3 000 personnes** à la propreté et à la bonne gestion de leurs déchets, sur le terrain ou par courrier. Plus de 100 courriers ont également été envoyés pour rappeler les règles de présentation des bacs. Lorsqu'il est possible d'identifier le bailleur, la copropriété ou le professionnel auteur des dépôts, des mises en recouvrement leur sont envoyées. Il y a eu ainsi 27 mises en recouvrement pour un montant total de 9 500 euros.

2 opérations de nettoyage citoyen initiées par la Ville

Le 5 juin, une opération de nettoyage citoyen sur **5 sites** a mobilisé 20 participants. Le 19 septembre, la ville a participé au World Clean Up Day, un événement mondial dédié au nettoyage citoyen, en organisant une opération de nettoyage sur **2 sites**, qui a mobilisé 9 personnes.

La ville accompagne également les initiatives de nettoyage citoyen organisés par les associations (association de quartier du Port-à-l'Anglais, association Terre Magique Initiale, Collectif Vitry Gare).

INDICATEURS 2021

A fin août : - 7% de déchets collectés sur le domaine public par rapport à la même période 2020

Coût de la propreté : 6 millions d'euros

En moyenne, 330 signalements propreté / mois sur « Vitry ma rue »

> 3 000 habitants sensibilisés par la brigade propreté

7 opérations de nettoyage citoyen

La création d'un groupe de travail multipartenaires pour améliorer la propreté urbaine

Un groupe de travail multipartenaires sur la Propreté Urbaine a été créé fin 2021. Il réunit différents acteurs impliqués régulièrement afin de faire un état des lieux continu sur la base d'objectifs communs, de partage d'informations des actions menées, des difficultés rencontrées. La première réunion a eu lieu le 16 novembre 2021.



Améliorer le cadre de vie par la suppression des bacs déchets de l'espace public

Afin d'améliorer le cadre de vie des vitriots, la municipalité souhaite libérer l'espace public des bacs de collecte des déchets et des encombrants. Pour répondre à cet objectif, des actions sont menées pour développer les solutions de collecte sur le domaine privé en concertation avec les bailleurs concernés ainsi que pour faire respecter les horaires de présentation des bacs.

Le développement du service de collecte à l'intérieur des résidences

Des démarches sont en cours pour développer la collecte des bacs et des encombrants à l'intérieur des résidences. L'objectif est de généraliser la collecte sur le domaine privé des bailleurs et des copropriétés, quand les conditions techniques suivantes sont satisfaites :

- Respect des mesures de sécurité en terme d'accès
- Circulation du camion de collecte

Les services techniques travaillent avec les gestionnaires pour vérifier le respect de ces conditions et développer ce service.

Le développement des conteneurs enterrés sur le domaine privé

En 2021, à la demande des bailleurs, deux sites représentant près de 550 logements ont été équipés de points d'apport volontaire enterrés : la résidence Colonel Fabien et le groupe Jean Jaurès. Le développement de ce type de conteneurs permet de libérer de l'espace et d'améliorer le cadre de vie des locataires.

A la résidence Jean Jaurès, 3 points d'apport volontaire enterrés comportant chacun 2 conteneurs (ordures ménagères résiduelles, papiers et emballages recyclables) ont été créés au niveau des passages les plus fréquentés. Cela a permis au bailleur social de condamner les trappes vide-ordures de la résidence.

Une veille au respect des horaires de sortie des bacs pour ne pas encombrer l'espace public

Lorsque la collecte sur le domaine privé n'est pas possible, l'objectif est de renforcer le respect des horaires de présentation des bacs et encombrants afin de minimiser leur temps de présence sur le domaine public.

Quand la brigade propreté constate les bacs sortis sur le domaine public en dehors des horaires autorisés (après 20h la veille du jour de collecte), un premier courrier de rappel des règles est envoyé au gestionnaire. En cas de récidive, un titre de recette est émis pour occupation illicite du domaine public pour un montant de 50 euros par bac constaté. Cette mise en recouvrement a débuté au cours du 2ème semestre 2021 et concerne 24 adresses à ce jour.

INDICATEURS 2021

2 sites équipés en
conteneurs enterrés
d'apport volontaire

Environ 550
logements
concernés



Un contrôle renforcé concernant la présence des bacs de déchets sur l'espace public



Points d'apport volontaire enterrés dans la résidence Jean Jaurès.

La Ville de Vitry-sur-Seine comprend de nombreux équipements publics accueillant les jeunes dans différents domaines. La Maison de la jeunesse en fait partie et se veut être un lieu ressources pour cette jeunesse. Doté d'un Point Information Jeunesse (PIJ), lieu d'information et d'orientation, il favorise l'accès à des services et organise des actions. La ville multiplie également les démarches « nomades » pour aller à la rencontre des jeunes au cœur de leurs quartiers.

Le Point Information Jeunesse PIJ, lieu ressources pour la jeunesse vitriote

Pour organiser des actions vers les jeunes, le PIJ a mis en place un réseau partenarial qui favorise la collaboration entre différentes structures : services municipaux, mission locale, club de prévention, établissements scolaires, ou centres sociaux. Ces structures agissent ensemble sur des thèmes tels que l'insertion, la formation, la scolarité, les loisirs, le logement, la santé ou l'accès aux droits. De nombreuses actions sont ainsi menées : formations PSC1 et BAFA, aide à la recherche de stage et de jobs, ateliers photos et vidéos, permanence juridique, SOS rentrée, etc.

Le PIJ permet de répondre aux objectifs que la ville poursuit vis-à-vis de la jeunesse vitriote, en particulier :

- Offrir un accueil au quotidien anonyme, gratuit et sans rdv
- Ecouter, informer et orienter
- Appréhender la jeunesse dans toute sa diversité
- S'adapter à cette jeunesse en perpétuel mouvement
- Aider les jeunes à s'impliquer en tant qu'acteur dans la vie locale pour qu'ils deviennent des citoyens reconnus et responsables
- Offrir des actions ponctuelles, innovantes et motivantes en transversalité avec un réseau partenarial
- Accompagner dans l'insertion socioprofessionnelle et la citoyenneté
- Développer la pratique autonome des jeunes
- Favoriser l'accès aux droits, aux vacances, au sport, à la culture, au bien-être et développer des actions de prévention
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des jeunes

Une démarche nomade pour aller à la rencontre des jeunes

La ville, à travers sa direction de la Jeunesse, multiplie les démarches "nomades" pour aller à la rencontre des jeunes, dans leurs lieux de vie à travers des rencontres dans les quartiers et un bus d'information. Cette démarche a un double objectif : mettre en relation les jeunes et/ou leur prescripteur avec des acteurs économiques, associatifs, culturels, et initier un réseau de partenaires pérenne. Le bus est utilisé comme vecteur de rencontre entre jeunes et acteurs mobilisés, mais également entre acteurs qui ne se connaissent pas toujours. Cette démarche a permis de rencontrer **2140 jeunes et/ou prescripteurs en 2021**. Elle a également permis à **646 d'entre eux de formaliser un projet**.

Le lancement en 2021 de brunchs itinérants

La ville a lancé en 2021 des brunchs à travers la ville en partenariat avec des structures du territoire dont Pôle emploi. Ces brunch auront lieu chaque mois dans un quartier pour couvrir l'ensemble du territoire vitriote.

INDICATEURS 2021

Point Information Jeunesse :

12 agents.es

4 635 passages (accueil)

6 657 personnes sur environ

20 actions collectives

(intra et hors les murs)

341 + 448 abonnés

Facebook et Instagram

Bus de l'Initiative :

12 arrêts

646 projets

2 140 entretiens menés



Le Bus de l'Initiative

La Ville de Vitry-sur-Seine s'attache depuis de nombreuses années à développer une politique forte en matière de solidarité, visant à lutter contre les inégalités et à soutenir les initiatives permettant l'accès de tous aux droits sociaux et à de meilleures conditions de vie, pour un développement plus durable. Son action concernant la réhabilitation du foyer Manouchian s'inscrit dans cet objectif.

La création de deux résidences sociales

Le foyer Manouchian de Vitry est inscrit au Plan national de traitement des foyers de travailleurs migrants. En 2012, les partenaires ont ré-enclenché le projet. Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés, animé par la DRIHL du Val-de-Marne, a décidé d'une part de la reconstitution de la capacité d'accueil globale du foyer, soit 520 logements, et d'autre part de la création de deux résidences sociales :

- La première est réalisée à proximité du foyer existant dans le périmètre de la ZAC Ardoines entre les avenues Blériot et Geffroy. L'emménagement s'est déroulé en juin 2021.
- La seconde résidence sera une opération démolition reconstruction du site actuel en 2 phases dont les livraisons sont prévues pour juillet 2023 et juin 2025. Le permis de construire du site Manouchian a été validé en juillet 2019.

Ces deux résidences compteront chacune 260 logements attribués en priorité aux résidents du foyer actuel. L'ADEF a été confirmé comme maître d'ouvrage et gestionnaire de 2 résidences « Blériot » et « Manouchian ». Les résidences sont financées par l'État, Action logement, la Ville et le Conseil Départemental et l'ADEF.

Le suivi du relogement des résidents

Concernant l'opération de relogement, suite au diagnostic réalisé par une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de relogement, en juin 2021, les résidents ont commencé à emménager dans les 239 logements de la nouvelle résidence sociale Blériot. 21 logements de la résidence ont été proposés à des personnes externes au foyer. 26 résidents du foyer Manouchian ont été relogés dans du logement social familial (4 sont en attente de signature de bail ou de proposition) et 7 dans d'autres résidences.

L'ouverture d'un restaurant social dans la résidence

La programmation de la résidence Blériot inclut également un restaurant social dont la gestion a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEF. L'association Afrique et Espoir, exploitant du restaurant le Baobab dans une résidence COALLIA d'Ivry a été retenue. En mars 2020, l'association a obtenu l'agrément de ACI (Activité chantier d'Insertion). L'ouverture du restaurant est prévue au 1er octobre 2021.

**INDICATEURS au 3
Novembre 2021**

**1 nouvelle résidence
sociale réalisée :
260 logements livrés**

**1 restaurant social
ouvert**

**272 résidents du
foyer Manouchian
relogés**



Vue et entrée de la nouvelle résidence sociale Blériot

La Ville, en collaboration avec de nombreux partenaires, tente de répondre aux problématiques locales et d'œuvrer pour la cohésion sociale. La convention avec le Pari Solidaire en faveur de la cohabitation intergénérationnelle fait partie des dispositifs permettant de renforcer le lien social, lutter contre l'isolement et répondre aux difficultés économiques des jeunes. Le CCAS poursuit les mêmes objectifs en mettant en place ce dispositif au sein des 4 résidences autonomie.

Une convention avec le Pari Solidaire pour renforcer le lien social

Enclenché dès 2014, la Ville a décidé de reconduire une nouvelle fois le partenariat avec le Pari Solidaire à travers la signature d'une troisième convention de trois ans, de juillet 2021 à juin 2024. Pour assurer la mission de communication sur cette nouvelle convention, il a été fait le choix de ne garder **qu'un jeune en service civique**, contre deux précédemment.

L'objectif est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de proposer de nouveaux modes d'habiter par l'encouragement à la colocation intergénérationnelle. L'association Le Pari Solidaire développe ce type d'initiative sur le territoire francilien chez les particuliers âgés de plus de 50 ans par la mise à disposition d'une chambre meublée auprès d'un jeune jusqu'à 30 ans selon l'une des deux formules au choix. Pour l'une la chambre est proposée au jeune gratuitement contre un engagement de présence auprès du sénior. Il ne s'agit ni de soins ni de ménage mais d'une veille passive et d'une présence rassurante. Pour l'autre, la chambre est proposée contre une indemnité d'occupation.

Des difficultés de travail liées à la crise sanitaire

La crise sanitaire a impacté durement ce dispositif depuis 2020. En effet, les jeunes en service civique n'ont pas pu assurer leur mission de promotion du dispositif tant au niveau des séniors qu'au niveau des acteurs du territoire. En 2021, leur travail n'a pas été plus facilité et l'équipe du Pari Solidaire a continué à travailler en lien avec les séniors et les jeunes principalement à distance (lettres d'information, téléphone, courriels). En 2021, le nombre de duos de cohabitation a diminué et en fin de convention, seuls 3 séniors restaient dans le dispositif **soit 4 binômes**. Un sénior est en attente d'une amélioration de la situation sanitaire avant de réintégrer le dispositif. Un sénior a été rencontré récemment par l'association pour intégrer le dispositif.

Un dispositif du CCAS pour faciliter l'accès au logement des jeunes et favoriser le lien intergénérationnel

Le CCAS, en tant que gestionnaire de résidences autonomie, accueille depuis plusieurs années **12 jeunes de moins de 30 ans répartis sur les 4 établissements**, dans le cadre d'un dispositif mis en place avec le Pari Solidaire de cohabitation intergénérationnelle.

L'objectif est de faciliter l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans, en leur proposant un logement meublé à tarif modéré tout en renforçant le lien social avec les personnes âgées. En contrepartie, les jeunes concernés s'engagent donc à mettre en place des temps de convivialité pour les personnes âgées de la résidence à laquelle ils sont rattachés, afin de nouer avec elle des relations amicales et solidaires. Un studio entièrement meublé est mis à disposition de chacun des 12 jeunes.

INDICATEURS 2021

Convention avec le
Pari Solidaire :

**4 binômes sénior/
jeune**

1 service civique

Accès au logement
des jeunes + lien
intergénérationnel :

**12 jeunes répartis
dans les 4 résidences
autonomie**

La municipalité souhaite permettre à chaque citoyen d'être pleinement acteur de l'évolution de sa ville. Ainsi, en 2021, de nombreuses consultations ont été réalisées, mobilisant de nouveaux outils afin d'améliorer la communication, faciliter la participation citoyenne ainsi que le traitement des avis recueillis sur les projets.

« A votre avis », une nouvelle revue de la participation citoyenne diffusée en juin et en septembre

L'information est la première condition d'une participation éclairée : la revue « A votre avis » a été créée et distribuée dans toutes les boîtes aux lettres en juin et en septembre. Cette nouvelle revue a pour objectif d'annoncer les consultations à venir et de transmettre des informations pour permettre aux vitriots de se forger un avis éclairé.

Une plateforme de participation citoyenne mise en service en 2021

Cette plateforme mise en service dès le début de l'année, permet aux vitriots d'accéder à un dossier d'information complet sur le sujet concerné par la consultation et de procéder à un vote en répondant à une question précise concernant le projet. De nombreux projets ont ainsi fait l'objet d'une consultation citoyenne : logement social, plan Vélo, modernisation des conseils de quartier, finalisation du projet de collecte pneumatique, avis sur la Zone de Faibles Emissions (ZFE), création d'une régie publique de l'eau, aménagement des Ardoines. Le bilan de la participation est présenté en fin de page (bilan de la participation sur la plate-forme)

Toujours du terrain, à la rencontre des habitants

La Ville continue de développer des contacts avec les habitants à travers divers moyens :

- De nombreuses réunions publiques ont été organisées pour informer et concerter sur les projets, en contact direct avec les citoyens. En particulier, plusieurs rencontres ont été organisées afin d'échanger avec les habitants sur l'opération d'intérêt national (OIN) des Ardoines.
- Des élus et des services sont venus à la rencontre des habitants et des usagers sur les marchés, devant les écoles, en pied d'immeuble, etc.
- Des bulletins de vote papier ont été mis à disposition dans le mensuel, dans la revue de participation citoyenne, ainsi que dans des équipements municipaux.

INDICATEURS 2021

2 x 42 000 revues
« A Votre avis »
diffusées en juin et
septembre

Plate-forme internet
de concertation :

7 projets

> 930 inscriptions à
fin novembre 2021

230 participants en
moyenne par projet



Aménagement des Ardoines : poursuivons ensemble le projet

Les Ardoines sont en passe de connaître une mutation radicale, avec l'arrivée de logements, de bureaux, d'espaces verts, d'équipements publics et de moyens de transport. De nouvelles concertations s'ouvrent.

Bilan de la participation sur la plate-forme en 2021 :

- **Logement social** : Pensez-vous utile que la commune s'engage pour une politique publique de logement social ? **Sondage : 378 participants**
- **Collecte pneumatique** : Souhaitez-vous que les déchets ménagers de votre quartier soient collectés via le système de collecte pneumatique ? **Sondage : 106 réponses**
- **Zone de Faibles Emissions** : Pensez-vous que l'instauration d'une ZFE soit une bonne mesure ? **Sondage : 165 réponses**
- **Plan vélo** : **131 participants et 39 soumissions d'idées**
- **Conseils de quartier** : Comment souhaiteriez-vous contribuer à la vie de votre quartier ? **365 réponses**

La Ville a accompagné la gestion de la crise sanitaire, en assurant une veille sur la situation sanitaire et un suivi des dispositifs « santé ». Après les actions déployées dans l'urgence lors du premier confinement en 2020 pour protéger au mieux les habitants face au virus, elle a œuvré pour l'ouverture d'un centre de dépistage puis d'un centre de vaccination sur son territoire.

L'ouverture du premier centre de dépistage de la Covid-19 à Vitry

En réponse à l'appel de l'agence régionale de santé, la Ville a ouvert le 21 septembre 2020, salle du Château, le premier centre de dépistage et de diagnostic de la covid 19 sur les vingt prévus en Île de France. Ce dispositif d'une capacité de 500 tests par jour, permet de faciliter l'accès aux examens de détection, réduire les inégalités de santé en assurant une répartition équitable des capacités de tests sur le territoire régional et soulager la pression sur les laboratoires de ville.

Une campagne active pour l'ouverture du centre de vaccination et une forte mobilisation des services

Suite à une forte mobilisation de la ville, un centre de vaccination a ouvert en mars 2021 à la maison de la vie associative. Son déménagement au Palais des Sports en avril a permis de répondre à la forte hausse de la demande, et passer de 150 jusqu'à près de 5 700 vaccinations par semaine au plus fort de la campagne en juin.

Le fonctionnement du centre ouvert 6 jours sur 7 jusqu'à octobre, a été assuré par la mobilisation de l'ensemble des services municipaux, du standard téléphonique à l'accueil, jusqu'à la vaccination assurée par des infirmières municipales ou exerçant en libéral. Au quotidien, cela représente près d'une quinzaine d'agents venant de tous les services de la ville et des vacataires ainsi que 40 professionnels médicaux par jour, au plus fort de la campagne de vaccination.

En novembre, face à la diminution du besoin et afin de permettre au Palais des Sports de retrouver sa vocation sportive, le centre s'est installé en novembre à la Maison de la vie associative de la ville.

Pour faire face à la cinquième vague, la campagne de rappel a été initiée dès mi-novembre. Plus de 2 000 vaccinations sont réalisées chaque semaine grâce à la mobilisation des équipes médicales et administratives.



Accès au Centre de vaccination au Palais des Sports
© Nicolas Wanlin

INDICATEURS 2021

+ de 100 000 personnes vaccinées dont 69% de vitriots

Jusqu'à 5 500 vaccinations par semaine

Jusqu'à 15 agents municipaux mobilisés par jour

> 250 professionnels de santé mobilisés

3 500 vacations de professionnels de santé



Le parc privé de la Ville fait l'objet d'interventions depuis de nombreuses années. Suite à une étude lancée en 2014 visant à réaliser un diagnostic et définir une stratégie globale d'intervention, un programme en 3 axes a été mis en œuvre comprenant un outil incitatif (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH Copropriétés), des outils préventifs (Veille et Observation des Copropriétés VOC et Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés POPAC) et des outils coercitifs (Opération de Rénovation immobilière ORI et travaux d'office). La Ville agit également pour lutter contre les conditions d'hébergement indignes.

12 adresses de bâti dégradé suivies avec l'OPAH Copropriétés

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Engagée en mai 2017 pour 5 ans, l'OPAH Copropriétés cible 12 adresses dont les éléments de diagnostic faisaient état d'une dégradation du bâti, de problématiques de gestion et la présence de ménages modestes. 2 adresses ont été orientées vers l'ORI. Les travaux doivent permettre une amélioration des conditions de vie dans les logements et des économies d'énergie. La crise a ralenti les prises de décisions travaux et courant 2021, les 5 adresses les plus actives n'ont pas encore toutes voté les travaux nécessaires à leur amélioration. La Ville continue à échanger avec les propriétaires des adresses de l'ORI pour soit finaliser la définition d'un programme de travaux soit mener à terme l'expropriation.

3 copropriétés accompagnées via le POPAC

POPAC : Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés

Actif de juillet 2018 à juillet 2021, le POPAC a permis l'accompagnement de 3 copropriétés, justifié par la gestion et l'état de vétusté. Des ateliers et formations ont aussi été proposées aux habitants de ces immeubles ainsi qu'une balade thermique afin de les sensibiliser aux enjeux de la rénovation énergétique. Sur un immeuble ayant des problématiques de consommation d'eau, un atelier organisé en juin 2021 avec Eau Solidaire a permis de sensibiliser 20 vitriots sur les économies d'eau et d'énergie. Une adresse a particulièrement été réceptive à l'accompagnement, ce qui lui a permis de s'engager dans la résolution de ses problèmes de gestion et envisager un programme de travaux énergétique. Sur les 2 autres copropriétés, le bilan est plus mitigé et nécessite de garder un lien pour éviter leur dégradation et les orienter quand elles seront prêtes.

Le VOC pour mieux identifier les copropriétés en difficulté

VOC : Veille et Observation des Copropriétés

Engagé en juillet 2018, l'accompagnement pour la mise en œuvre du VOC s'est terminé en juillet 2021. Devant permettre de caractériser le niveau de fragilisation des copropriétés, ses premiers résultats permettent à la ville, d'engager une réflexion sur les futurs dispositifs à mettre en place. Les premières validations doivent avoir lieu fin 2021 pour permettre l'engagement d'études au 1er semestre 2022.

L'action de la Ville pour lutter contre l'hébergement indigne

Suite à l'action du service d'hygiène de la Ville, 2 dossiers ont été transmis au Procureur de la République et ont donné lieu à des sanctions pénales (prison ferme, amende journalière) à l'encontre des personnes mises en cause, pour les faits suivants :

- Mise en danger de la vie d'autrui pour conditions d'hébergement indignes, en cave ;
- Abus de personnes en situation de faiblesse.

INDICATEURS 2021

12 adresses de bâti dégradé suivies

3 copropriétés accompagnées

1 ravalement financé par la Ville

1 audit énergétique

4 diagnostics techniques globaux

20 participants à un atelier sur les économies d'énergie

2 actions pénales contre l'hébergement indigne

La Ville continue l'implantation d'équipements dans ses parcs, squares et jardins afin de répondre aux besoins des habitants et d'élargir les propositions d'usages. L'année 2021 a été marquée par la création d'une aire de jeux au jardin du Moulin Vert et la poursuite du programme d'implantation de tables de pique-nique, de bancs et de corbeilles.

Une création d'une aire de jeux au jardin du Moulin Vert

Le réaménagement du Jardin du Moulin Vert est issu de la concertation avec les habitants en conseil de quartier, entre 2018 et 2019, afin de développer de nouveaux usages et de favoriser la réappropriation du site par les habitants.

Cette démarche participative de définition des nouveaux usages a commencé par un diagnostic partagé établi avec les intéressés sur l'état général du lieu. Les demandes portaient notamment sur sa sécurisation, la suppression d'arbres pour gagner en luminosité sur les bâtiments voisins, ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux d'enfants. Plusieurs scénarii furent réfléchis lors du conseil du 27 mars 2019. Deux scénarii avec un calendrier prévisionnel des travaux ont été présentés le 1er juillet 2019. Le conseil de quartier a ensuite retenu un scénario.

La programmation des travaux de 2021 prévoit notamment de :

- Créer un espace de rencontre et développer les usages avec la réalisation d'une aire de jeux en bois de 250 m² sur sol souple, clôturée et dédiée aux enfants dès 2 ans.
- Diversifier le paysage et développer la biodiversité avec la plantation de 100 m² de massifs autour de l'aire de jeux, constitués à 70% de vivaces fleuries et à 30% d'arbustes. Les essences ont été choisies pour leur faible besoin en eau. L'augmentation des températures estivales associées aux îlots de chaleur urbain ont amené la Ville à repenser les palettes végétales proposées.
- Apporter un point d'eau potable avec une fontaine à boire.

La poursuite de l'implantation de mobiliers

Dans le contexte de la crise sanitaire, les parcs, squares et jardins ont été particulièrement fréquentés par les usagers. La poursuite de la mise en place des tables de pique-nique débutée en 2019 par la Ville, s'inscrit dans l'adaptation et l'évolution des besoins des usagers. La réflexion se poursuit en 2022 et 2023 pour d'autres implantations.

En 2021, des tables de pique-nique, bancs et corbeilles ont été implantés au Jardin Gabriel Péri, au Parc Daniel Féry et au Square Youri Gagarine.



Aire de jeux dans le Jardin du Moulin Vert

INDICATEURS 2021

Jardin du Moulin vert :

Création d'une aire de jeux de 250 m²

100 m² de massifs d'arbustes et vivaces

Implantation de mobiliers :

+ 3 tables de pique-nique



Square Youri Gagarine



Jardin Gabriel Péri

La Ville mène de nombreuses actions de sensibilisation à la nature auprès des vitriots à travers la mise en œuvre d'un programme d'animation auprès des scolaires et l'organisation d'évènements festifs tels que les rendez-vous des mains vertes. Elle a su aussi s'adapter à la crise sanitaire en développant de contenus accessibles en podcasts.

Les rendez-vous des mains vertes : du partage et l'envie d'apprendre

Les Rendez-Vous Des Mains Vertes rassemblent les vitriots autour d'une approche sensible à la nature, sous l'angle du partage et l'envie d'apprendre. En raison du contexte sanitaire, les Printemps et Eté des mains vertes ainsi que l'évènement au rucher pédagogique, APIdays®, n'ont pu avoir lieu. L'Automne Des Mains Vertes s'est tenu le 25 septembre, au parc du Coteau-Marcel Rosette, sur les thèmes de l'Agriculture urbaine, afin de faire découvrir le concept et toutes ses facettes aux vitriots, très enthousiastes d'échanger sur cette question : jardins partagés, potagers pédagogiques, jardins pédagogiques des écoles, Passeport végétal, ainsi que la remise des prix du Concours des Potagers, Maisons et Balcons fleuris. **620 adultes ont été comptabilisés** et bon nombre d'enfants ont profité de l'évènement.

Des animations numériques adaptées au contexte sanitaire

Pour pallier l'annulation des rencontres de début d'année et permettre aux vitriots de maintenir un lien avec la nature, la ville a développé des contenus d'animation nature en audio : les mains vertes racontent.

Ces contenus à écouter, accessibles via des QR codes affichés dans les parcs ou sur le site internet de la ville et réseaux sociaux, sont diffusés tout au long de l'année. On y apprend tout sur la longévité du majestueux cèdre du Liban du parc du Coteau-Marcel Rosette, on explore le nouvel écosystème aquatique des bassins du parc F. Joliot-Curie, on se fait microscopique pour explorer les ruches et apprendre la vie des abeilles du rucher pédagogique, on chemine au gré des sentiers du Jardin du verger, on découvre l'agriculture urbaine à Vitry... Les pérégrinations sont diverses et variées pour proposer au public de découvrir Vitry autrement.

Des actions en direction du jeune public

La Ville est intervenue auprès de **3 257 enfants** en écoles et en centres de loisirs maternels et primaires, afin de leur faire découvrir la faune et la flore de la ville, entre octobre 2020 et juillet 2021. Le programme des animations jeune public, en lien avec le programme de l'Education Nationale et les activités des centres, a proposé durant l'année scolaire 2020/2021, **158 animations** ludiques et pratiques, recréant du lien entre les petits citadins et leur environnement.



Vue de l'Automne des mains vertes le 25 septembre



INDICATEURS 2021

620 adultes présents à l'automne des mains vertes

3257 enfants sensibilisés

d'octobre 2020 à juillet 2021

au cours de **158 animations**



Animation 'Les petites bêtes' avec une classe de GS de la Petite Saussaie le 18/05/2021



Avec le CLP Henri Wallon Animation 'A la découverte du jardin pédagogique' le 02/06/2021. Silence ça pousse !



Animation 'A la découverte du bassin du parc Joliot Curie' le 25/05/2021 avec une classe CE2 de Blaise Pascal.

Depuis plusieurs années, la Ville mène des actions pédagogiques afin de sensibiliser les enfants au développement durable. Elle propose ainsi aux enseignants un accompagnement pédagogique dans le cadre du projet « Les P'tits Vitriots défient l'avenir » depuis 2016. De nombreuses actions de sensibilisation sont également réalisées par les animateurs des centres de loisirs.

Les P'tits vitriots défient l'avenir

Depuis 2019, la Ville organise « Les petits vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et l'Exploradôme. Ce défi vise à encourager les élèves de CM1 et CM2 à réduire leur impact écologique en accomplissant des actions concrètes pour la planète. Pour les accompagner dans leur projet, chaque classe bénéficie d'ateliers animés par les partenaires, les services de la ville et une association (en 2021, de mon assiette à notre planète) selon la thématique choisie.

Sur l'année scolaire 2020-21, **14 classes issues de 7 écoles**, ont choisi de relever le défi pour mettre en place des actions sur les thèmes suivants : Economisons l'énergie - Cultivons la ville (agriculture urbaine) - Préservons les ressources naturelles (économie circulaire). Les réalisations ont été riches (campagne de sensibilisation aux économies d'énergie, maquette de Vitry en 2050, jardin de plantes aromatiques, création de tote bag, etc.) et largement partagées au sein des écoles.

Si les réalisations des classes n'ont pu être valorisés à plus large échelle en 2021 en raison du contexte sanitaire, le projet est très bien accueilli par les enseignants. Cela a conduit la Ville à redimensionner le projet initialement prévu pour 10 classes à 15 classes sur l'année scolaire 2021-22.

La sensibilisation des enfants dans les centres de loisirs

Le développement durable figure dans le Projet Educatif des Centres de Loisirs et des Ludothèques et fait partie des objectifs du service des Centres de Loisirs Primaires et de Quartiers. En 2021, des activités ont été proposées sur le thème : « Vitry, des projets à vivre ensemble ».

Dans ce cadre, en plus des activités culturelles déployées dans toutes les structures, de nombreux projets liés au partage, à la solidarité et au recyclage ont été réalisés. Par exemple, à Henri Wallon, les enfants ont réalisé un compost participatif avec les familles et créé des œuvres à partir de matériel de récupération. Au centre préados des Combattants, les jeunes ont élaboré des projets en lien avec le recyclage et au centre préadolescent Auber, les équipes se sont impliquées dans des projets de solidarité et d'entraide avec une sensibilisation au handicap.

La sensibilisation des enfants aux jeux du Val De Marne

Chaque année, le Conseil Départemental du 94 avec les villes volontaires, organisent les Jeux du Val de Marne afin de faire découvrir aux enfants différents sports. Annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire, la 55ème édition des jeux du VDM s'est déroulée du 25 mai au 4 juin 2021.

Dans le cadre de la course d'orientation, à l'initiative de la ville, des animateurs de l'association PikPik environnement ont **sensibilisé 1 154 enfants sur 3 thèmes** : Prévention des Déchets - Propreté urbaine et incivilités – Ecogestes sur l'eau et l'énergie.



Défi des p'tits vitriots : fabrication d'un tote-bag

INDICATEURS 2021

Les P'tits vitriots
2020/2021 :

14 classes

contre 11 en 2019/2020

7 écoles participantes

42 ateliers

309 enfants sensibilisés

Jeux du VDM 2021 :

1 154 enfants

sensibilisés

contre 1 608 en 2019



Vitry a de nouveau obtenu en 2021 le titre de « Ville amie des enfants » de l'Unicef. Ce label est une reconnaissance du plan d'action municipal 2020-2026 pour l'enfance et la jeunesse

Le développement durable est un enjeu qui est de plus en plus pris en compte dans le processus des achats de la collectivité. L'objectif est d'intégrer des clauses d'insertion sociale et de protection de l'environnement dans les pièces des marchés publics de la ville.

Une intégration du développement durable dans le processus des achats de la collectivité

En matière sociale, la ville mène une politique volontariste. Elle favorise notamment, quand c'est possible, le recours aux marchés réservés qui représentent un outil puissant en matière d'achat social et local. En effet, le code de la commande publique permet aux acheteurs de réserver certains marchés à des entreprises de l'économie sociale et solidaire ou des structures employant des travailleurs handicapés ou défavorisés. **Sur les 8 marchés réservés de la ville, 7 ont été attribués à des structures vitriotes**, dont le marché de jouets d'occasion avec l'association Rejoué depuis 2018 et celui de blanchisserie avec l'ESAT SAT Les amis de l'Atelier depuis 2020.

La ville favorise aussi des achats plus respectueux de l'environnement en incluant des critères environnementaux et des clauses écoresponsables dans ses marchés. Ainsi, pour équiper les écoles, les clauses ont concerné le remplacement du plastique par du plastique recyclé ou de l'aluminium pour les jeux de cour, ou encore un label écoresponsable pour le mobilier scolaire. Les achats circulaires sont également favorisés avec l'exemple du marché avec Rejoué ainsi que le déploiement en 2021 d'une plateforme de vente aux enchères du matériel en fin de vie.

Le recours à l'économie circulaire à travers le déploiement en 2021 d'une plateforme de vente de matériel inutilisé

La ville a adhéré à Webenchères, plateforme internet de vente aux enchères dédiée aux collectivités locales. En effet, les impératifs liés à la transition écologique imposent désormais que les achats soient pensés en termes de cycle de vie. Ce nouvel outil de politique environnementale permet d'atteindre les objectifs suivants :

- réduire les déchets grâce au réemploi des objets (économie circulaire)
- générer des ressources financières pour la Ville
- permettre des économies budgétaires en supprimant les frais d'enlèvement et de stockage
- assurer la vente du matériel réformé de la Ville de manière transparente et impartiale
- libérer de l'espace pour les services municipaux
- permettre à tous d'acquérir des biens pour une somme modique

Tous les types de biens peuvent être vendus : véhicules, bureaux, matériel sportif ou scolaire... Il y est possible de mettre en vente du matériel hors d'usage, pour reconditionnement ou pièces détachées. La plateforme s'adresse à tous les acheteurs souhaitant acquérir du matériel d'occasion, qu'il s'agisse de particuliers, d'associations, de collectivités ou d'entreprises. Toutefois, la Ville a la possibilité de réserver l'achat aux professionnels.

Les premières ventes ont eu lieu en 2021, principalement avec le garage municipal. D'autres services municipaux ont lancé une démarche afin de recenser le matériel obsolète qu'ils pourront mettre en vente. **En 2021, on comptabilise 15 ventes ont eu lieu pour un total de 25 300 €.**

INDICATEURS 2021

Marchés réservés :

8 dont 7 attribués à des structures vitriotes

Webenchères :

15 ventes de matériel inutilisé pour un total de 25 300 € de recettes



Véhicule Renault Mascott simple cabine vendu sur Webenchères

De nombreuses actions en faveur d'une alimentation durable et de qualité ont été mises en place dans les différentes structures de la Ville proposant de la restauration, en cohérence avec les objectifs de la loi dite EGALIM. Des réflexions sont également engagées pour permettre la substitution des contenants plastiques utilisés pour la préparation et livraison des repas.

Des objectifs fixés par la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGALIM, a introduit un certain nombre d'obligations aux services de restauration scolaire, notamment la distribution d'un repas végétarien une fois par semaine depuis novembre 2019 et de 50% de produits (en valeur) issus de l'Agriculture Biologique (AB), locaux ou sous signe de qualité, dont au moins 20% en AB en 2022. Elle a aussi mis fin à la distribution d'objets en plastique à usage unique depuis 2020 et préconise la fin de l'utilisation de contenant de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en 2025.

Les actions du Sidoresto sur l'alimentation biologique et durable

Le Sidoresto, syndicat intercommunal de la restauration pour les villes de Vitry-sur-Seine et Gentilly, prépare 1 million de repas pour la Ville de Vitry. D'un élément bio servi par semaine en 2007, il est passé à 3 en 2018 puis à 1 élément bio par jour (sur les 5 servis) en 2019. **Depuis septembre 2021, un second élément Bio par jour est proposé aux menus.** Concernant le pain bio, après 1 service par semaine en 2019 puis 2 services en 2020, il a été généralisé à l'ensemble des repas depuis mars 2021. **Ainsi, la part des produits labellisés Agriculture Biologique (AB) progresse de 65 éléments en 2018 à 254 éléments en 2019 et 2020.** D'autre part, la part des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) hors AB reste stable avec 174 éléments servis en 2019 et 167 en 2020. Enfin, un repas sans protéine animale est proposé chaque semaine depuis mars 2019.

Des tests et une concertation pour remplacer le plastique

Pour substituer le plastique, **des tests de barquettes biodégradables** ont été menés par le Sidoresto en 2019 et le marché du 1er janvier 2020 comporte cette option. La concertation destinée à proposer une alternative aux barquettes plastiques se poursuit. Au 1^{er} janvier 2020, comme la loi le requiert, la distribution de plastique (assiettes, couverts, gobelets et bouteilles d'eau) a été arrêtée dans les écoles et les prestations de la Ville. Les marchés passés avec les fournisseurs spécifient également une exigence de démarche de réduction des emballages des produits livrés.

Les actions des crèches sur l'alimentation et les emballages

En 2020, les crèches ont mis en place un menu végétarien par semaine, dans le respect des préconisations du Plan national nutrition santé. La diversification des apports de protéines végétales a également été travaillée, avec des recettes intégrant une association céréales-légumineuses. D'autre part, une évaluation financière préalable a été réalisée pour identifier les catégories à commander sous labels ou en bio. Plusieurs catégories ont déjà été commandés en 2021 en bio ou label, entre autres : poisson, lait infantile, pain, produits laitiers. L'objectif est d'atteindre une proportion de 55% de produits de qualité dont 37% de produits bio dès 2022.

Concernant la suppression du plastique, certains contenants ont été remplacés dès 2020 :

- Substitution par de l'inox : assiettes à 3 compartiments et plateaux à 5 compartiments pour l'ensemble des structures ; couverts, brocs, verres pour certaines structures ;
- Substitution par du verre : verres et petites assiettes dans certaines crèches.

INDICATEURS

Sidoresto
La passion du goût et du partage

En 2020, 4 fois plus d'éléments bio servis qu'en 2018

2 éléments bio sur 5 servis en 2021

Part en 2020 du Budget alimentaire :

24,3 % de produits durables (bio et SIQO) contre 13,8% en 2019

16,6 % de bio contre 10,5% en 2019

Le déploiement de solutions de tri sélectif est un des axes de l'économie circulaire, permettant d'augmenter la valorisation matière et réduisant donc l'impact sur les ressources naturelles. Depuis 2019, la Ville développe le tri des déchets alimentaires dans les écoles et les marchés ainsi que les solutions de valorisation de la matière collectée.

Le développement du tri des déchets alimentaires en restauration scolaire

Depuis 2019, la Ville a lancé une démarche afin d'améliorer la gestion et le traitement des déchets en restauration scolaire selon un plan d'action en plusieurs étapes :

- Installation de tables de tri dans les restaurants élémentaires et utilisation de sacs poubelles compostables pour les biodéchets ;
- Formation des agents de restauration et des animateurs
- Information et sensibilisation des enfants par les encadrants.

Depuis la fin de l'année 2021, l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la ville sont équipées de tables de tri et **39 écoles trient les déchets alimentaires**. Cela représente **153 tonnes de déchets alimentaires** collectées auprès des écoles, quel que soit l'exutoire.

Cette action a eu un impact direct sur la répartition du volume des déchets et du nombre de conteneurs dédiés à chaque type de déchet avec la réduction du nombre de conteneurs d'ordures ménagères et l'augmentation des conteneurs de déchets recyclables.

Le lancement du tri des déchets alimentaires sur les marchés de la ville en février 2021

Le tri des déchets alimentaires a également été progressivement mis en place sur les marchés de la ville à partir de février 2021. Il a permis de collecter en 2021 environ **38 tonnes de déchets alimentaires** qui ont été transférés à destination d'un site de méthanisation industrielle.

Une expérimentation de microméthanisation des déchets alimentaires des écoles et des marchés

En 2019, le Syctom (Syndicat de traitement des ordures ménagères) a lancé un appel à projet visant à expérimenter des solutions locales pour le traitement des déchets alimentaires. Le porteur de projet, la société Bee and Co, a demandé à la ville de Vitry et à l'EPT, compétent en matière de déchets, de s'associer à ce projet.

Une partie de ces déchets organiques (fruit, légume, viande, poisson, œuf, fromage, pain) alimentent une unité de micro-méthanisation installée sur un terrain communal au sud de la ville. Ils y sont dégradés par des micro-organismes et permettent de produire du biogaz qui a vocation à terme à être transformé en électricité revendue à EDF. Sont également produits du compost et de l'eau qui seront utilisés par les Espaces verts de la Ville. **En 2021, près de 66 tonnes** ont été traités dans l'unité de microméthanisation et ont permis de produire **33 MWh d'énergie** valorisée sous forme de chaleur.



Unité de micro-méthanisation

INDICATEURS 2021

TRI DES DECHETS ALIMENTAIRES

Restauration scolaire :

256 agents formés

39 sur 41 écoles trient

les déchets alimentaires

153 tonnes collectées

Marchés alimentaires :

38 tonnes collectées

Micro-méthanisation :

66 tonnes de déchets

alimentaires ont produit

33 MWh d'énergie

Conclusion

Nous n'avons qu'une planète et celle-ci a des ressources limitées. Fort de cette connaissance, l'espèce humaine devra sa survie à sa capacité de développement durable et responsable.

Notre commune s'engage donc pour relever ce défi à son échelle. Les exigences environnementales, sociales et économique doivent nous guider pour construire un service public à la hauteur des défis et préserver notre avenir.

Déjà, avec ces 25 fiches actions, pensée de manière transversale, notre ville s'engage et réalise un travail important. Elle garde à l'esprit l'impérieuse nécessité de répondre aux besoins des habitants tout en faisant évoluer les pratiques.

Concilier exigences environnementales, amélioration du quotidien et réponses aux nouveaux besoins constitue un formidable défi pour le service public.

Encourager la biodiversité, produire et consommer en responsabilité, veiller au droit à l'énergie, et aux mobilités, diversifier et adapter les usages, rendre les citoyen.ne.s acteurs et actrices de leur ville et de son développement sont autant d'actions que Vitry-sur-Seine continuera d'amplifier.

Faire de chaque geste un acte responsable, imaginer les solutions préservant la planète et le droit à la ville, construire les solidarités effaçant les injustices de la vie, participent de la construction d'un avenir plus sûr et plus juste. C'est notre participation à l'évolution indispensable de l'espèce humaine. C'est le sens de notre service public responsable et innovant.